

plateforme en ligne La philanthropie au travail

PartenaireSanté rassemble les milieux de travail, les organismes caritatifs en santé ainsi que les patients et les familles qu'ils soutiennent dans un objectif unique et commun : améliorer la vie des personnes vivant avec une maladie grave grâce aux dons en travail.

La **philanthropie au travail** est une plateforme en ligne sécurisée qui soutient votre campagne de dons en milieu de travail, permettant aux employés de donner en ligne, éliminant ainsi le besoin de distribuer, collecter et traiter des formulaires de promesse de don papier.

Pour maximiser le succès de votre campagne de dons en milieu de travail, y compris la probabilité d'atteindre ou de dépasser vos objectifs, et pour tirer le meilleur parti de la plateforme de dons, il est recommandé de partager **une liste de vos employés**.

QU'EST-CE QU'UNE LISTE D'EMPLOYÉS?

Une liste d'employés est un document comprenant des informations telles que le nom complet, l'adresse courriel professionnelle, le numéro d'employé et le service auquel chaque employé appartient. Elle est personnalisable selon vos besoins.

POURQUOI PARTAGER UNE LISTE D'EMPLOYÉS?



Avantages pour les employés : une meilleure expérience de campagne

- Permet à PartenaireSanté de générer un lien personnalisé afin que chaque employé puisse accéder et se connecter à la plateforme de campagne de votre organisation. C'est donc un obstacle de moins à l'engagement des employés, augmentant la probabilité que vous atteigniez vos objectifs de campagne.



Avantages pour l'employeur : PartenaireSanté fait le travail pour vous

- Permet à PartenaireSanté de gérer les communications par courriel (personnalisées et pré-approuvées) à tous les employés tout au long de la campagne (du lancement aux rappels, aux mises à jour de progression, à la clôture et au partage de reconnaissance et d'impact).
- Réduit le fardeau de la gestion de campagne pour les responsables de campagne de votre organisation.



Avantages pour votre organisation : de meilleurs rapports, plus rapides et plus pointus

- Réduit le travail manuel lié à la génération de rapports pour votre service de paie RH.
- Permet d'accéder à des rapports détaillés en temps réel tout au long de la campagne.

COMMENT FONCTIONNE LA LISTE DES EMPLOYÉS?

1. Nous vous fournissons un modèle simple.
2. Votre équipe le remplit et nous le renvoie.
3. Nous le téléchargeons sur votre plateforme de campagne personnalisée.
4. C'est tout!

L'ENGAGEMENT DE PARTENAIRE SANTÉ ENVERS LA VIE PRIVÉE ET LA CONFIDENTIALITÉ

PartenaireSanté respecte le Code d'éthique en matière de collecte de fonds et de responsabilité financière d'Imagine Canada et la Loi sur la protection des renseignements personnels et des documents électroniques. Les renseignements personnels ne doivent pas être utilisés ou divulgués à des fins autres que celles pour lesquelles ils ont été recueillis, sauf avec le consentement de la personne ou tel que requis par la loi. La durée pendant laquelle nous conservons les informations varie en fonction de la nature des informations. Par exemple, nous conservons généralement les informations financières pendant au moins 6 ans, conformément aux règles et réglementations de l'ARC. Lorsque les renseignements personnels ne sont plus nécessaires aux fins de PartenaireSanté, ils sont soit physiquement détruits, soit supprimés.